

BULLETIN DE VERSEMENT ET/OU D'ARBITRAGE

EMTN CARAT GARANTI 8 - CODE ISIN : FR0010929406

Adhérent* :

Co- Adhérent :

Nom du Contrat :

LIVRET PATRIMOINE VIE

Numéro d'adhésion* :

**Ces données sont obligatoires, à défaut la demande de versement et/ou d'arbitrage ne sera pas prise en compte.*

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, et conformément aux Conditions Générales valant notice d'information de mon adhésion citée en référence, je souhaite :

☐ **Sélectionner l'EMTN CARAT Garanti 8 dans le cadre de mon adhésion. Je joins ce bulletin à mon dossier d'adhésion.**

Par dérogation aux Conditions Générales valant Notice d'information, mon versement initial ne sera pas investi sur le Fonds défini aux Conditions Générales pendant la durée du délai de renonciation, mais sera investi immédiatement conformément à la répartition que j'ai indiquée sur mon bulletin d'adhésion.

Attention ce bulletin doit impérativement être retourné chez PMA avant le 08/12/2010 à 16h00

☐ **Effectuer un versement complémentaire** d'un montant de €
(ATTENTION, veuillez à respecter les minima prévus sur les Conditions Générales valant Notice d'Information du contrat concerné), selon la répartition suivante :

Support(s) :	Montant en %
EMTN CARAT Garanti 8 (Minimum 500 €).....	%
.....	%
.....	%

Mode de règlement :

☐ Par chèque bancaire, ci-joint n°..... libellé exclusivement à l'ordre de Axeria Vie et tiré sur mon compte, auprès de la Banque :

Attention ce bulletin doit impérativement être retourné chez PMA avant le 08/12/2010 à 16h00.

☐ **Effectuer un arbitrage** réparti de la façon suivante :

Désinvestissement à partir de :	Au choix en % ou €	
.....	%	€
.....	%	€
 Réinvestissement sur le(s) fonds :		
EMTN CARAT Garanti 8 (Minimum 500 €).....	%	
.....	%	

Attention ce bulletin doit impérativement être retourné chez PMA avant le 08/12/2010 à 16h00.

Avertissement :

L'EMTN Carat Garanti 8 est un EMTN émis par la Société Générale Option Europe.

Pour investir sur **EMTN CARAT Garanti 8**, il est recommandé que le terme de l'adhésion soit fixé au delà du 17 décembre 2020.

L'Adhérent a bien été averti que :

- **EMTN CARAT Garanti 8** est d'une durée d'investissement de 10 ans,
- **EMTN CARAT Garanti 8 est à capital garanti, la protection du capital est acquise à l'échéance de 10 ans à savoir le 17 décembre 2020,**
- **En cas de cession du produit avant son échéance, la valorisation effective du produit pourra présenter une décote importante,**
- Les documents présentant le fonctionnement de l'EMTN CARAT 8 établis par la Société Générale Option Europe n'ont pas été communiqués à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

L'Adhérent a bien été informé que :

- L'EMTN CARAT Garanti 8 n'est pas accessible aux opérations programmées et aux options du contrat (versements libres programmés, rachats partiels programmés, arbitrages programmés....)
- Les frais de gestion du contrat au titre de ce support peuvent être prélevés sur un autre support.
- Lors du remboursement de l'EMTN CARAT Garanti 8 les capitaux ainsi dégagés seront investis sur l'un des supports monétaires ou sur le fonds en euros présents au contrat à la date du remboursement.
- Les éventuels détachements de coupons pourront être investis soit sur l'EMTN Carat Garanti 8, soit sur l'un des supports monétaires proposés au contrat ou sur le fonds en euro.

L'Adhérent reconnaît avoir reçu et pris connaissance des documents de présentation et/ou du prospectus simplifié de chaque support sélectionné dans le présent bulletin ainsi que des particularités de fonctionnement, des objectifs et des avertissements concernant l'EMTN Carat Garanti 8.

Il déclare avoir été clairement informé qu'en investissant sur des unités de compte, il prenait à sa charge le risque lié à la variation des cours de chacune de celles qu'il a souscrites.

L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur, celle-ci étant par nature sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse.

Les informations recueillies dans le cadre de votre Adhésion sont destinées et transmises à Axéria Vie et/ou à ses partenaires et sont nécessaires pour le traitement et la gestion de votre dossier. La loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée vous donne un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition à toute information nominative vous concernant et qui figurerait sur tout fichier destiné à Axéria Vie et/ou à ses partenaires. Ces droits peuvent être exercés directement auprès d'Axéria Vie à l'adresse suivante: Axéria Vie - 33, rue de Châteaudun 75009 Paris.

Référence Conseiller : I _ I _ I _ I _ I _ I _ I

Nom, prénom :

Fait à :, le :

Signature(s) de (des) l'Adhérent(s) précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :